



Section académique du SNEP-FSU Versailles

S3-versailles@snepfsu.net

Trappes, le 30 avril 2018

A l'attention de M. le Recteur de l'Académie de Versailles
Rectorat de Versailles
3, bd de Lesseps 78000 VERSAILLES

Objet : postes d'accueil stagiaires rentrée 2018

Monsieur le Recteur,

Lors de la réunion entre le SNEP-FSU Versailles et le corps d'inspection qui a eu lieu le mardi 13 février 2018, nous avons interrogé M. GOSSE, IA-IPR EPS en charge du dossier stagiaire, sur la possibilité de publier les postes d'accueil des stagiaires avant la phase de vœux de préférences géographiques sur ALLADIN en juillet.

M. GOSSE nous a répondu qu'ils essaieraient, en collaboration avec les services du rectorat, d'engager un travail dès la fin des CTSD en mars, afin d'identifier au plus tôt les établissements qui pourraient accueillir des stagiaires pour la rentrée 2018.

Nous souhaiterions savoir si ce travail a débuté et avoir connaissance du calendrier de communication des supports.

Le SNEP-FSU continue à demander à ce qu'aucun poste fixe ne soit bloqué au mouvement intra-académique et que les BMP utilisés pour affecter les stagiaires EPS correspondent à un service de 9h30 ou 10h30 (forfait AS compris) pour qu'en aucun cas des BMP ayant un forfait d'AS ne soient utilisés et ainsi ne pas faire perdre une activité à l'AS d'un établissement.

Nous demandons par ailleurs à nouveau à ce qu'une communication académique soit menée à l'attention des stagiaires affectés dans l'académie de Versailles afin de pallier un dysfonctionnement ministériel. Pour rappel, en juillet dernier, un tiers des stagiaires n'avaient pas fait de vœux de préférence sur ALLADIN faute d'information institutionnelle reçue.

Enfin, nous souhaitons que le dispositif mis en place par les services rectoraux en juillet dernier, qui consistait à entrer sur ALLADIN les coordonnées du futur tuteur ou a minima du coordonnateur des APSA de l'établissement d'accueil, soit pérennisé puisque cela a fortement amélioré les conditions de prise de fonction des stagiaires.

Dans l'attente et ne doutant pas de l'attention que vous porterez à ces remarques, appréciations et propositions, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mélanie PELTIER et Bruno MARECHAL,
pour le SNEP-FSU Versailles